Fiche d'information sur les paramètres

juin 2023

Les paramètres d'un mandat de négociation jettent les bases de la poursuite et de la finalisation des discussions avec l'Union européenne (UE) dans la perspective de l'ouverture de négociations formelles. Ils constituent les lignes directrices d'un futur mandat de négociation. Les objectifs généraux des éventuelles négociations sont définis dans les paramètres, de même que les domaines que le mandat doit couvrir et les objectifs spécifiques de ces derniers. Le 21 juin 2023, le Conseil fédéral a approuvé les paramètres établis.

État du dossier

Le Conseil fédéral veut stabiliser et développer la voie bilatérale avec l'UE. En février 2022, il a décidé de clarifier les questions encore ouvertes dans le contexte général des relations avec l'UE, en adoptant une nouvelle et large approche par paquet.

Les éléments constitutifs du paquet ont dû être examinés avec l'UE. Les paramètres approuvés par le Conseil fédéral en juin constituent la base d'un éventuel mandat de négociation en ce sens.

Contexte

De nombreuses discussions exploratoires ont eu lieu avec l'UE au sujet des différents éléments du paquet au cours des douze derniers mois, aux niveaux technique, diplomatique et politique. Pour renforcer le pilotage politique et thématique de la nouvelle approche, le Conseil fédéral a mis en place, en août 2022, une organisation de projet dirigée par le chef du DFAE, qui accompagne les travaux du point de vue de la politique intérieure et de la politique extérieure. Cette structure comprend un groupe de pilotage ainsi qu'un comité consultatif où siègent des représentants des cantons, des partenaires sociaux et du monde économique.

Fin mars 2023, le Conseil fédéral a décidé de faire établir des paramètres en vue d'un mandat de négociation.

La Suisse et l'UE se sont entendues sur une approche «bottom-up» faisant une large place aux entretiens techniques. Ces discussions ont permis de clarifier de nombreux points ayant trait à la libre circulation des personnes (immigration et protection des salaires), aux aides d'État et aux éléments institutionnels.

Les questions encore ouvertes dans ces domaines sont précisées.

Par ailleurs, sur la scène intérieure, les discussions intenses menées avec les partenaires sociaux et les cantons ont quant à elles permis d'approfondir la situation factuelle en ce qui concerne la protection des salaires et les aides d'État.

Contenu

Objectifs généraux des paramètres:

- La Suisse stabilise la voie bilatérale suivie jusqu'ici et la développe dans une démarche sur-mesure afin d'assurer la prévisibilité et la sécurité juridique dans les relations avec l'UE et ses États membres.
- En plus de garantir une participation sans entraves au marché unique dans les domaines couverts par les anciens accords (transports terrestres, transport aérien, relations économiques [ARM], libre circulation des personnes, agriculture), la Suisse souhaite conclure de nouveaux accords dans les domaines de l'électricité et de la sécurité alimentaire.
- L'accord sur l'électricité contribuerait de manière importante à la stabilité du réseau et à la sécurité d'approvisionnement. Un tel accord créerait de nouvelles opportunités commerciales et permettrait de mieux exploiter le potentiel hydroélectrique suisse.

- Un accord sur la sécurité alimentaire assurerait l'accès de la Suisse à des évaluations des risques et à des systèmes d'alerte précoces de l'UE, réduirait les obstacles commerciaux et renforcerait la protection des consommateurs et consommatrices.
- La Suisse entend également consolider la voie bilatérale à travers des coopérations.
 Un accord sur la santé conclu avec l'UE serait le gage d'une réponse commune aux épidémies et à d'autres risques sanitaires.
- Par ailleurs, la Suisse vise à débloquer le dossier de sa participation au paquet Horizon 2021-2027, laquelle est importante pour son pôle de recherche et d'innovation.
- La Suisse entend en outre s'assurer une participation pleine et systématique aux futurs programmes de l'UE, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'innovation (Horizon et programmes qui lui succéderont), de l'éducation (Erasmus+) et du spatial (Copernicus, entre autres).
- Concernant les régimes d'aides d'État, la Suisse est prête à les reprendre pour certains secteurs dans des accords sur le marché intérieur qu'il reste à déterminer.
- Enfin, la Suisse est ouverte à des négociations sur une contribution solidaire régulière à la cohésion en Europe.

L'adoption de ces paramètres s'inscrit dans la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique européenne. Les paramètres fixés constituent la base des discussions menées avec l'UE et servent à créer une grille de compréhension commune dans la perspective de l'ouverture éventuelle de négociations.